

**COMMUNE  
de  
POLIGNÉ**

2 Rue du Tertre Gris  
- 35320 -

**DELIBERATION n° 12-2020 du CONSEIL  
MUNICIPAL  
sur le COMPTE ADMINISTRATIF  
du SERVICE COMMERCE**

Séance du 27 février 2020

**Nombre de Membres :**

en exercice 12  
présents 10  
suffrages exprimés 9  
VOTES pour : 9  
contre : 0  
abstentions : 0

**Date de Convocation :** 11 février 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **Madame Catherine ALLAIN**, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°/ Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES Ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés.....	- €	- €	204 925,58 €	- €	204 925,58 €	- €
Opérations de l'exercice.....	94 679,28 €	88 326,93 €	46 121,90 €	229 307,65 €	140 801,18 €	317 634,58 €
<b>TOTAUX.....</b>	<b>94 679,28 €</b>	<b>88 326,93 €</b>	<b>251 047,48 €</b>	<b>229 307,65 €</b>	<b>345 726,76 €</b>	<b>317 634,58 €</b>
Résultats de clôture.....	6 352,35 €	- €	21 739,83 €	- €	28 092,18 €	- €
Restes à réaliser.....	- €	- €	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	- €
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>	<b>94 679,28 €</b>	<b>88 326,93 €</b>	<b>259 047,48 €</b>	<b>229 307,65 €</b>	<b>353 726,76 €</b>	<b>317 634,58 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS.....</b>	<b>6 352,35 €</b>	<b>- €</b>	<b>29 739,83 €</b>	<b>- €</b>	<b>36 092,18 €</b>	<b>- €</b>

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Le registre dûment signé, pour extrait conforme,

**La Présidente, Catherine ALLAIN**